

**MAIRIE
DE
NEUVY-2-CLOCHERS
(CHER)**

12/2023

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : 11
présents : 09
votants : 09

L'an deux mil vingt-trois le douze du mois de juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Neuvy-2-Clochers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme LEGERET Isabelle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02.06.2023

Date de publication : 13 juin 2023

Présents : MM LEGERET Isabelle, MENIGON Jean-François, HAUTIN Patrick, MARTIN Isabelle, BUSEYNE Bernard, TURPAULT Jean-François, COUSIN Anne-Marie, DERBIER Cédric, REVERDY Anne.

Absents excusés : LECLERC Nathalie, CAMBIER Jean-Jacques

Madame COUSIN Anne-Marie a été élue secrétaire

Objet : délibération pour l'exercice du droit de préemption ou non concernant les maisons situées dans le bourg

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur l'exercice par la commune du droit de préemption sur les parcelles AB 19, AB 20, AB 21, AB 22 qui sont à vendre.

Ce sujet a déjà été débattu à plusieurs reprises. Il a été évoqué d'acheter ces biens en vue d'aménager le centre bourg

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à la majorité d'exercer le droit de préemption sur les parcelles AB 19, AB 20, AB 21, AB 22 (3 contre 6 pour) en vue d'aménager le centre bourg

Pour copie conforme,
Le Maire,
LEGERET Isabelle

Le secrétaire de séance,
COUSIN Anne-Marie

